

Projet pédagogique 2021-2026

Ecole de devoirs

Il y a mille façons d'être et de donner... Tout passe par ton cœur, ton sourire, ton savoir, ta patience, ton temps, ton écoute, ta présence... Tu es bien plus riche que tu ne le crois, chaque personne est importante en commençant par toi !



Rue de Wavre 22B 4280 Hannut

019/51.17.71

Table des matières :

| | |
|--|------------|
| <i>Introduction</i> | <i>P 3</i> |
| <i>1. Volet administratif</i> | <i>P 4</i> |
| <i>1.1 Historique</i> | <i>P 4</i> |
| <i>1.2 Finalités</i> | <i>P 5</i> |
| <i>1.3 Description de l'environnement</i> | <i>P 6</i> |
| <i>1.4 Le public accueilli</i> | <i>P 7</i> |
| <i>1.5 Les partenaires</i> | <i>P 9</i> |
| <i>1.6 L'équipe</i> | <i>P10</i> |
| <i>1.7 L'organisation du travail</i> | <i>P12</i> |
| <i>1.8 Les moyens matériels</i> | <i>P14</i> |
| <i>1.9 L'accessibilité</i> | <i>P19</i> |
| <i>1.10 Les formations</i> | <i>P21</i> |
| <i>1.11 La publicité</i> | <i>P22</i> |
| <i>2. Volet pédagogique</i> | <i>P23</i> |
| <i>2.1 Les différentes valeurs à l'Oasis Familiale</i> | <i>P23</i> |
| <i>2.1.1 La communication</i> | <i>P25</i> |
| <i>2.1.2 La disponibilité</i> | <i>P26</i> |
| <i>2.1.3 Le respect</i> | <i>P27</i> |
| <i>2.1.4 L'estime de soi</i> | <i>P28</i> |
| <i>2.1.5 La solidarité</i> | <i>P29</i> |
| <i>2.1.6 La créativité</i> | <i>P30</i> |

Introduction :

Retour sur le projet pédagogique 2016-2020 :

Evaluer l'ancien projet pédagogique s'est révélé être plus au moins compliqué. En cinq ans, beaucoup de changements se sont opérés. Le turnover de notre équipe n'a pas facilité cette réflexion d'analyse critique du travail effectué. En effet, plusieurs personnes n'étaient pas encore présentes dans l'équipe lors de la rédaction du projet pédagogique 2016-2020. Dès leur arrivée dans l'équipe, elles ont essayé de se l'approprier mais cela reste un exercice difficile. Il va de soi que, fort heureusement, nous n'attendons pas le renouvellement de notre projet pédagogique pour réfléchir et questionner nos pratiques professionnelles mais celui-ci, nous invite à prendre le temps de nous arrêter, de nous remettre en question et dans notre métier, c'est plus que nécessaire !

Depuis 2016, les animateurs de l'école de devoirs se sont mis autour de la table pour réfléchir autour de la participation des enfants. Les premiers ateliers de paroles ont vu le jour en 2016 pour aboutir en 2019 à la création d'un conseil d'enfants. Le but de ces derniers étant de donner une place aux enfants dans la réflexion, la construction de projets communs. La démarche participative est une excellente opportunité pour tisser des liens. Elle prend naissance avec les besoins et les difficultés. Elle exploite les connaissances, l'expérience et les compétences de chacun.

Notre travail s'est basé tout d'abord sur les piliers de l'estime de soi : L'amour de soi, la vision de soi et la confiance en soi. Une vision positive de soi est comme une force intérieure qui nous permet de rebondir, de trouver des solutions aux éventuels problèmes qui se posent à nous.

Une grande part de notre travail se base aussi sur la prise de la parole dans un groupe. La communication est la base des relations humaines. Nous dialoguons pour satisfaire nos besoins et nous épanouir aux côtés

des autres. Nous avons donc créé des chartes de vie, mis en place des ateliers de paroles et un conseil d'enfants.

Depuis octobre 2019 et pour deux ans, nous nous sommes inscrits dans un projet porté par la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs : « Cause toujours ». Il s'agit d'un projet qui traite du climat et de l'environnement. Ce projet met l'accent sur la participation des enfants, ils expriment leur point de vue sur cette problématique et définissent les actions à réaliser pour améliorer les choses.

De très beaux projets qui nous rendent particulièrement fiers. Nous voyons que les enfants sont épanouis, bien dans leur peau...c'est le beau cadeau que puissent recevoir les animateurs de l'école de devoirs !

Et aujourd'hui, c'est avec dynamisme que nous nous mettons autour de la table afin de construire ensemble notre nouveau projet pédagogique. En route vers de nouveaux défis pour accompagner les enfants, les aider à s'épanouir et à être acteurs de leurs apprentissages.

1. Volet administratif

1.1. Historique

En 1986, un groupe de personnes se réunissent et se posent des questions quant à l'accueil de leurs enfants après l'école et durant les vacances scolaires. De réflexions en réflexions, le groupe se constitue en une ASBL qui voit le jour en mai 1986. Elle a pour objectif de mettre sur pied un ensemble de services : une école de devoirs, une halte-accueil, un centre de vacances ainsi qu'un planning familial.

L'ASBL n'a cessé d'évoluer positivement. Elle est devenue propriétaire des bâtiments en 2003. En 2005, les premiers travaux d'agrandissement du planning familial sont réalisés. En 2008, une nouvelle construction voit le jour. Ce bâtiment neuf accueillera la crèche. En 2013, c'est au tour du bâtiment « préfabriqué » d'être

rénové. Les murs et le toit sont isolés offrant ainsi une meilleure qualité de vie aux enfants et aux travailleurs. En 2018, l'ASBL décide de construire un nouveau bâtiment afin de permettre un accueil de qualité aux enfants qui fréquentent l'école de devoirs et le centre de vacances.

1.2. Finalités

Tout comme ce proverbe tibétain le dit si bien, l'Oasis Familiale veut être comme un arbre : elle change ses feuilles tout en conservant ses racines, elle change ses idées tout en gardant ses principes ! Ses branches continuent à grandir dans des directions différentes mais son tronc constitue un tout !

L'Oasis Familiale souhaite être un lieu d'accueil et d'écoute où chaque enfant trouve sa place et est reconnu, accepté tel qu'il est ;

Elle souhaite être un lieu où l'on prend le temps de donner du temps aux autres, où chaque enfant peut vivre sa vie d'enfant à son rythme ;

Elle souhaite accompagner l'enfant à devenir un citoyen actif, responsable, critique et solidaire ;

Elle souhaite aider l'enfant à s'épanouir, à être heureux.

Notre école de devoirs souhaite donner les mêmes chances de réussite scolaire, sociale et humaine à tous les enfants en véhiculant des valeurs d'entraide, de tolérance, de partage, de respect et des valeurs citoyennes.

Le tout en lien avec les quatre missions des écoles de devoirs :

- *Le développement intellectuel de l'enfant : en accompagnant l'enfant dans ses apprentissages et découvertes.*
- *Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant : en faisant en sorte que l'enfant se sente épanoui. En le reconnaissant tel qu'il est et en l'aidant à tracer sa voie.*

- *La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions*: en lui permettant de s'exprimer via différents modes d'expressions. En lui donnant la possibilité de s'ouvrir au monde qui l'entoure.
- *L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation*: en donnant à l'enfant des outils pour apprendre à opérer des choix et à assumer ses responsabilités.

1.3. Description de l'environnement

Hannut, une ville à la campagne qui compte au mois de janvier 2018, environ 16 571 habitants (on recense plus ou moins 22% de personnes âgées de 0 à 17 ans). La commune de Hannut possède son centre ville et 17 petits villages répartis sur 87 km². Le taux de chômage est de plus ou moins 8.9% et le taux de personnes d'origine étrangère est de plus ou moins 3.09%. Cette petite ville est très complète et propose à ses habitants de nombreuses activités: bassin de natation, piste d'athlétisme, centre culturel, académie, bibliothèque, ludothèque... mais les disponibilités en matière de transports en commun sont quasi nulles pour certains villages. Pour offrir aux enfants isolés géographiquement l'occasion de venir à l'école de devoirs, nous avons créé un partenariat avec la commune afin de bénéficier du bus communal pour le transport des enfants venant des écoles des villages. En terme d'enseignement, la commune de Hannut compte, 10 écoles primaires et maternelles, 3 écoles d'enseignement spécialisé et 3 écoles secondaires tous réseaux confondus.

Tableau des différents établissements scolaires sur la commune de Hannut

| Réseau | Nom de l'école | Adresse |
|---------------|---|---|
| <i>Libre</i> | <i>Ecole maternelle Notre-Dame</i> | <i>Rue Zénobe Gramme 50 4280 Hannut</i> |
| <i>Libre</i> | <i>Ecole primaire Sainte-Croix</i> | <i>rue de Crehen 1 4280 Hannut</i> |
| <i>Libre</i> | <i>Ecole primaire Saint-Cœur de Marie</i> | <i>Rue de l'Aite 1 4280 Hannut</i> |

| | | | |
|-----------------------------|------------------|---|---|
| <i>Libre</i> | | <i>Ecole primaire spécialisée Sainte-Croix</i> | <i>Rempart Saint Christophe 2 4280 Hannut</i> |
| <i>Libre</i> | | <i>Ecole fondamentale de Cras-Avernas (Immersion néerlandaise)</i> | <i>Rue du Rivage 1 4280 Hannut</i> |
| <i>Libre</i> | | <i>Lycée Sainte-Croix et Notre-Dame 1^{er} degré</i> | <i>Avenue Paul Brien 4 4280 Hannut</i> |
| <i>Libre</i> | | <i>Collège Sainte-Croix et Notre-Dame 2^{ième} et 3^{ième} degrés</i> | <i>Rue de Crehen 1 4280 Hannut</i> |
| <i>Communal</i> | | <i>Ecole fondamentale communale d'Avernas</i> | <i>Rue E. Volont 3 4280 Hannut</i> |
| <i>Communal</i> | | <i>Ecole fondamentale communale de Lens-Saint-Remy</i> | <i>Rue des Bourgmestres 5 4280 Hannut</i> |
| <i>Communal</i> | | <i>Ecole fondamentale communale de Grand-Hallet</i> | <i>Rue des Fontaines 15 4280 Hannut</i> |
| <i>Communal</i> | | <i>Ecole fondamentale communale de Moxhe</i> | <i>Rue du Tombeu 7 4280 Hannut</i> |
| <i>Communal</i> | | <i>Ecole fondamentale communale de Merdorp</i> | <i>Rue du Marquat 10 4280 Hannut</i> |
| <i>Communal</i> | | <i>Ecole fondamentale communale de Thisnes</i> | <i>Rue des Chiroux 18 4280 Hannut</i> |
| <i>Fédération Bruxelles</i> | <i>Wallonie-</i> | <i>Athénée Royal Hannut primaire et maternel</i> | <i>Rue des Aisnes 2 4280 Hannut</i> |
| <i>Fédération Bruxelles</i> | <i>Wallonie-</i> | <i>Athénée Royal Hannut secondaire</i> | <i>Rue de Tirlemont 12 4280 Hannut</i> |
| <i>Fédération Bruxelles</i> | <i>Wallonie-</i> | <i>Institut d'enseignement spécialisé primaire « Les Lauriers »</i> | <i>Rue Avernas 7 4280 Hannut</i> |
| <i>Fédération Bruxelles</i> | <i>Wallonie-</i> | <i>Institut d'enseignement spécialisé secondaire « Les Orchidées »</i> | <i>Rue de Huy 28 4280 Hannut</i> |

1.4. Le public accueilli

Nous accueillons des enfants qui proviennent de milieux défavorisés ou non. Actuellement, la majorité des enfants accueillis ont des parents qui travaillent. Une petite partie des enfants accueillis ont des parents sans emploi, issus ou non du CPAS. Quelques enfants d'origine étrangère sont également accueillis. Nos portes sont ouvertes à tous, dans le respect des origines, des convictions. Cette mixité offre une grande richesse sur le plan humain.


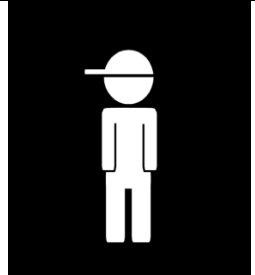





- Les parents travaillent beaucoup et rentrent tard, les parents sont donc heureux de trouver un lieu d'accueil où l'enfant sera encadré par un personnel compétent, proposant des activités épanouissantes dans un endroit convivial.

- Des difficultés relationnelles peuvent survenir entre les parents et l'enfant.
- Un pourcentage élevé des enfants accueillis sont issus de familles monoparentales ou recomposées, ce qui peut expliquer la difficulté pour l'enfant de trouver sa place.
- Des parents qui ne parlent pas le français à la maison et qui n'ont donc pas la possibilité d'aider leur enfant par rapport aux devoirs.

Actuellement, nous avons 82 enfants inscrits à l'école de devoirs.
(Janvier 2021)

Nous accueillons également, en plus, 9 enfants de l'école maternelle qui ont pour la majorité un grand frère ou une grande sœur inscrit à l'école de devoirs. La volonté d'accueillir ces enfants résidait principalement du fait de ne pas séparer les fratries. A l'heure actuelle, notre réflexion va plus loin, nous constatons que ces enfants s'adaptent plus facilement lorsqu'ils fréquentent l'Oasis avant l'entrée à l'école primaire. En effet, ils ont pu observer les plus grands, se réjouissent de pouvoir faire comme eux et ils connaissent déjà notre mode de fonctionnement.

Qui sont ces enfants ?

|  |  | Enfants de 1 ^{ère} et de 2 ^{ème} années | Enfants de 3 ^{ème} et de 4 ^{ème} années | Enfants de 5 ^{ème} et de 6 ^{ème} années |
|---|---|---|--|---|
| 37 filles | 45 garçons | 20 Enfants | 30 Enfants | 32 Enfants |
|  |  |  |  |  |
| 45 % | 55 % | 24 % | 37 % | 39 % |

1.5. *Les partenaires*

Le partenariat offre une nouvelle opportunité pour mieux agir ensemble en reconnaissant les qualités et les compétences de chacun et en trouvant de nouveaux moyens de les exploiter pour le bien commun. C'est pourquoi, notre école de devoirs fait régulièrement appel à des intervenants extérieurs ou noue des partenariats avec d'autres organismes pour certains ateliers.

- *Une fois par mois, nous nous rendons avec les enfants au Centre public de lecture à Hannut afin d'assister à l'heure du conte. Nos enfants constituent une partie du public pouvant bénéficier de l'organisation de cette activité. En contrepartie, nous bénéficions de toutes les compétences des conteuses et de la richesse de la diversité des livres. C'est une sortie bien agréable et intéressante pour les enfants. Depuis le mois de septembre 2020, en raison du Corona Virus, la conteuse se déplace et nous rend visite une fois par mois.*
- *Nous entretenons un réel partenariat avec l'Association des Ecoles de Devoirs de Liège et la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs. Ces dernières nous accompagnent dans la mise en place de formations sur site comme la formation à la discipline positive. Nous pouvons également emprunter des jeux et participer à différentes matinées afin de découvrir de nouveaux jeux. L'Oasis a désigné parmi ses travailleurs, Nancy JACQUES ayant un mandat au sein du conseil d'administration de l'AEDL et de la FFEDD. Cette personne s'investit également dans différents groupes de travail : le groupe jeux, le comité de rédaction de la Filoche.*
- *Nous avons aussi un partenariat avec le Collège Sainte-Croix et Notre-Dame de Hannut qui nous envoie deux ou trois étudiants pour un stage d'un mois. Nous accompagnons ceux-ci dans leurs découvertes pendant qu'ils renforcent et nourrissent l'équipe*

éducative avec leurs idées novatrices. Nadine GERBEHAYE et Nancy JACQUES sont lectrices des travaux de fin d'année des élèves de 6^{ème} secondaire et font partie du jury externe lors de la présentation de ces derniers.

- Nous avons aussi un partenariat avec la Commission Communale de l'accueil de la ville de Hannut. Nadine GERBEHAYE y est membre et participe aux réunions. Un partenariat s'est instauré pour le transport des enfants des écoles communales jusqu'à l'école de devoirs par le biais du car communal. Nous en bénéficions également pour des sorties extraordinaires.

1.6. L'équipe

Les travailleurs salariés



| | <i>Noms et prénoms</i> | <i>Qualification</i> | <i>Fonction</i> |
|---|-----------------------------|----------------------------|-----------------|
| 1 | JACQUES Nancy | Institutrice maternelle | Coordinatrice |
| 2 | BOURET Nathalie | Psychologue | Animatrice |
| 3 | MATHOT Alix | Institutrice primaire | Animatrice |
| 4 | LAURENT Marie- Christine | Puéricultrice | Animatrice |
| 5 | LESSIRE Philippe | Educateur | Animateur |
| 6 | COUDYSER Alizée | Institutrice primaire | Animatrice |
| 7 | VAN ROSSUM Kylvian | Animateur | Animateur |
| 8 | VAN DEN BERG Marie | Educatrice spécialisée | Animatrice |

Les travailleurs volontaires

Durant l'année scolaire 2019-2020, 17 volontaires ont rejoint notre équipe. (15 femmes et 2 hommes) Ils se relayent au cours de la semaine et viennent en général, une fois ou deux par semaine. La plupart d'entre eux possède une formation pédagogique ou paramédicale. Ces personnes se sont mises en retrait en période de Coronavirus. En octobre 2020, seulement 3 d'entre elles continuent à nous prêter main forte et 1 jeune bénévole a rejoint notre équipe au mois de décembre deux fois par semaine.



Les salariés et les volontaires travaillent main dans la main pour le bien-être des enfants. Cette équipe polyvalente va permettre une approche globale et complète du travail et apporter son savoir-faire et ses atouts au profit des enfants.

Le travail et les méthodes de fonctionnement se définissent différemment en fonction de l'enfant, de son âge, de sa famille, de son vécu... Tout est mis en œuvre afin que chacun se sente écouté et en confiance.

Chaque membre de l'équipe effectue son travail dans un esprit de collaboration et de complémentarité indispensable au partage des informations tout en respectant les règles déontologiques (respect de ce qui est confié par les familles, respect des différences de chacun, respect de l'intégrité de l'enfant...).

1.7. L'organisation du travail

Pour commencer la journée de travail, les animateurs se rendent dans les différentes écoles du centre de Hannut afin d'aller chercher les enfants qui viennent à l'école de devoirs. Les enfants qui viennent des écoles des villages plus éloignés sont amenés à l'Oasis par les parents ou par les transports scolaires.

Au retour de l'école, trois groupes se constituent. Les enfants de l'école maternelle et les enfants de 1^{ère} et de 2^{ème} année font partie du premier groupe. Le second groupe est composé des enfants de la 3^{ème} à la 4^{ème} année et le troisième est composé des enfants de la 5^{ème} à la 6^{ème} année.

Chaque enfant est alors invité à prendre le temps de s'asseoir autour de la table pour une collation (la nourriture est fournie par les parents et l'Oasis donne de l'eau aux enfants). C'est aussi l'occasion pour nous de discuter avec l'enfant de sa journée, de susciter les échanges.

Après ce moment de goûter, les enfants se rendent dans les différents locaux prévus pour l'accompagnement aux devoirs et parallèlement des animations se mettent en place dans les locaux d'accueil.

En raison du Corona Virus, nous avons revu notre fonctionnement général. Les travailleurs salariés travaillent toujours avec le même groupe durant toute la semaine. L'objectif premier étant de respecter un maximum « les bulles » et éviter la transmission du virus. Ce fonctionnement amène des points positifs car les animateurs connaissent très bien les enfants avec lesquels ils travaillent. Chaque travailleur est au moins une fois par semaine à l'accueil des enfants où il propose différentes activités (voir plan d'actions annuel).

Les volontaires qui viennent une fois par semaine, gardent le même groupe afin d'apprendre à connaître les enfants mais aussi les parents.

Ceux qui viennent plusieurs fois par semaine apportent leur aide dans différents groupes en fonction de leurs attentes.

| | LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| GROUPES | | | | |
| 1-2 | Animatrice 8 + Une volontaire | Animatrice 8 + Animateur 5 | Animatrice 4 + Animatrice 6 | Animatrice 1 + Animatrice 4 |
| 3-4 | Animateur 7 + Animatrice 1 | Animatrice 1 + Un volontaire | Animatrice 1 + Animateur 7 | Animateur 5 + Un volontaire |
| 5-6 | Animatrice 3 + Un volontaire | Animatrice 2 | Animatrice 3 | Animatrice 2 |
| Accueil « petits » | Animatrice 6 + Une volontaire | Animatrice 4 | Animatrice 8 | Animatrice 6 |
| Accueil « moyens » | Animateur 5 | Animateur 7 | Animateur 5 | Animateur 7 |
| Accueil « grands » | Animatrice 2 | Animatrice 3 | Animatrice 2 | Animatrice 3 |

Le mercredi, lorsque tous les enfants sont arrivés à l'Oasis, ceux-ci sont invités à se laver les mains et à s'installer ensuite aux tables pour le repas de midi (fourni par les parents). Nous profitons de ce moment pour travailler le vivre ensemble et la citoyenneté ; notamment par le tri des déchets. Il s'agit aussi d'un moment privilégié d'échanges avec les enfants.

Après le repas, les enfants ont du temps pour jouer, lire, se reposer avant de commencer les devoirs et les animations.

| | <i>EDD</i> | <i>ANIMATION</i> |
|------------|--|---|
| 1-2 | 13H30-14H30 <i>Animateur 7 +</i> <i>Animateur 5</i> | 14H30-16H00 <i>Animatrice 8</i> |
| 3-4 | 13H30-14H45 <i>Animateur 7 +</i> <i>Animatrice 5</i> | 14H45-16H00 <i>Animateur 7 +</i> <i>Animatrice 5</i> |
| 5-6 | 13H30-14H45 <i>Animatrice 2</i> <i>Animatrice 3</i> | 14H45-16H00 <i>Animatrice 2 +</i> <i>Animatrice 3</i> |

Le mercredi, nous n'avons pas de volontaire.

1.8. Les moyens matériels

Le local d'accueil pour les enfants de 1ère à la 2^{ème} année ainsi que les enfants de l'école maternelle :



- *Accueil des enfants après l'école.*
- *Goûter, moment de partage.*
- *Espace organisé pour susciter la curiosité et l'éveil. On y trouve coin garage et constructions, un coin magasin et poupées. De nombreux jeux de société sont à la disposition des enfants.*
- *Le mobilier (tables et chaises) est adapté à l'âge des enfants.*

Le local d'accueil pour les enfants de 3^{ème} à la 4^{ème} année :



- Accueil des enfants après l'école.
- Goûter, moment de partage.
- Espace organisé pour susciter la curiosité et l'éveil. On y trouve un coin garage et constructions, un coin



magasin et poupées. Un coin lecture avec de petits fauteuils y est présent. De nombreux jeux de société sont à la disposition des enfants.

Le local d'accueil pour les enfants de 5^{ème} à la 6^{ème} année :



- Accueil des enfants après l'école.
- Goûter, moment de partage.
- Ce local dispose d'un espace pour les constructions.
- Plusieurs tables sont prévues pour les jeux de société.

• Dans une autre partie du local, il y a également un magasin.

- Après leurs devoirs, les enfants peuvent aussi se rendre dans la pièce bibliothèque. Celle-ci est aménagée avec des poufs et de grandes armoires contenant une multitude de livres. Un prêt de livres est également instauré.
- Le local d'accueil « grands » possède une dernière pièce réservée principalement pour les différents ateliers que nous proposons aux enfants.



Les locaux des devoirs :

Pour effectuer leur travail scolaire, les enfants sont répartis selon leur âge dans 3 locaux distincts.

Local pour les enfants de 5^{ième} et de 6^{ième} année



Le local pour les enfants de 3^{ième} et de 4^{ième} année



Le local pour les enfants de 1^{ère} et de 2^{ième} année



Cette séparation nous permet de travailler avec des groupes plus restreints et plus homogènes. Chaque local est meublé de tables et de chaises en suffisance, permettant à chacun de s'installer confortablement et disposer d'un espace de travail personnel.



Le local informatique :

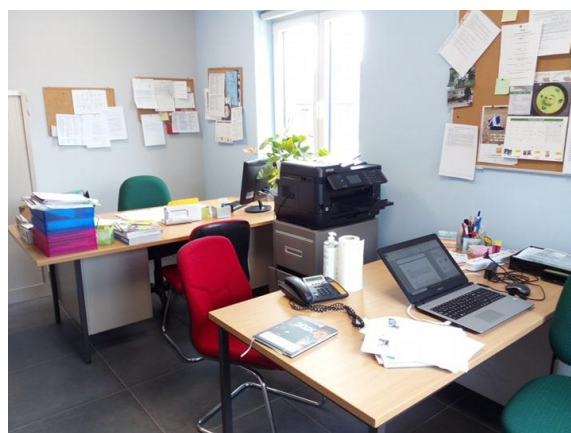
Un petit local est mis à disposition des enfants pour participer à un atelier informatique. Il comprend 3 ordinateurs ainsi que 1 imprimante.

La cuisine :

Nous disposons également d'une petite cuisine équipée (évier, tables de cuisson et four, four à micro-ondes et frigo). Nous pouvons tenir au frais les repas des enfants. Cette installation nous permet aussi d'organiser régulièrement des activités culinaires.

Le bureau:

La coordinatrice et les animateurs disposent d'un espace privatif, principalement consacré au travail administratif. C'est là aussi que nous pouvons accueillir en privé chaque personne qui souhaite nous rencontrer (parents, enfants, intervenants extérieurs...).



La cour, le jardin et la plaine de jeux :

Les enfants peuvent profiter d'un vaste espace de jeu à l'extérieur. La cour accueille volontiers les jeux de ballon. Le jardin permet à tous de jouer au football, au « renard qui passe », à « balle chasseur » ou de courir pour le plaisir. Une plaine de jeu y est installée : elle comprend un grand bac à sable, des balancelles à ressorts pour les plus jeunes et un module avec plans d'escalade, 2 toboggans et un tunnel. Le sol a été recouvert d'une épaisse couche de copeaux afin d'amortir les éventuelles chutes.



Dans le jardin, des tables et des bancs en bois ont été installés. L'espace extérieur est entièrement clôturé, ce qui garantit la sécurité de chacun. Des bacs potagers sont également présents pour d'éventuelles cultures légumières.

1.9 L'accessibilité

Les modalités d'inscription :

L'enfant est un être en devenir, une personne en élaboration. Accueillir l'enfant c'est donc le prendre en compte ainsi que sa famille. C'est pourquoi notre école de devoirs prévoit un moment privilégié lors de l'inscription des enfants.

Ce premier accueil est un moment d'échanges avec la nouvelle famille. C'est lors de cette rencontre que se donnent les explications sur notre mode de fonctionnement, nos attentes et les réponses aux éventuelles questions que chacun se pose. Nous communiquons aussi notre projet d'accueil et notre règlement d'ordre intérieur. La famille découvrira aussi le milieu d'accueil dans lequel évoluera l'enfant. C'est lors de ce premier accueil que nous expliquons les spécificités d'une école de devoirs. Nous insistons sur les 4 missions et sur l'importance d'apprendre à apprendre autrement que par les devoirs. Nous présentons les différents ateliers que nous mettons en place.

De plus, les parents sont conviés à une réunion chaque année, au mois de mai. L'objectif est de les impliquer dans le projet de l'institution. Il s'agit d'un moment convivial pendant lequel, les travailleurs expliquent concrètement leur méthode de travail en fonction des âges des enfants. Une présentation des différents ateliers proposés est également faite. L'équipe profite aussi de ce moment pour rappeler quelques points précis du règlement. C'est également lors de cette réunion que les réinscriptions à l'école de devoirs se font pour l'année scolaire suivante.

L'inscription :

- Compléter la fiche d'inscription qui est en réalité le contrat qui nous lie durant l'année scolaire.
- Inscrire l'enfant **au minimum** deux fois par semaine.
- S'engager à laisser l'enfant à l'Oasis jusqu'à 17h30 afin qu'il puisse bénéficier des différentes activités qui lui sont proposées.


Les horaires et les coûts :


| <i>Jours</i> | <i>Heures</i> | <i>Coûts</i> |
|--|-------------------------|--------------|
| <i>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</i> | <i>De 15h30 à 18h30</i> | <i>2.00€</i> |
| <i>Mercredi</i> | <i>De 13h30 à 16h00</i> | <i>2.00€</i> |

- Pour les familles nombreuses et à partir du troisième enfant, le prix est réduit de moitié.
- En fonction des difficultés rencontrées, le prix peut être adapté.
- Une collaboration avec le CPAS est possible pour aider les familles en difficulté.
- Conformément aux impôts sur les revenus, les parents peuvent déduire fiscalement leurs frais de garde. C'est pourquoi, ils reçoivent une attestation fiscale.

1.10 Les formations

Les formations donnent droit à chacun d'évoluer professionnellement. Elles répondent à un besoin individuel ou de l'ensemble de l'équipe. Elles nous donnent la possibilité de nous remettre en question par rapport à nos pratiques professionnelles.

 *Les formations en équipe sur site nous permettent d'affiner nos compétences dans un domaine bien précis et de trouver des réponses à nos questions en vue d'apporter un changement dans notre fonctionnement.*

 *Les formations individuelles permettent la rencontre avec d'autres associations. Les échanges d'expériences vont alimenter les contenus.*

A l'Oasis, depuis plusieurs années, nous privilégions les formations sur site avec toute l'équipe car il est plus facile d'appliquer concrètement des modifications, des changements dans notre manière de fonctionner quand l'ensemble du personnel a vécu la formation.

Voici les différentes formations vécues sur site depuis 2016 :

- ❖ 2016 : Accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions (Université de Paix)*
- ❖ 2016 et 2017 : Recyclages brevet de secourisme (Croix Rouge de Belgique)*
- ❖ 2018 : Améliorer l'environnement sonore dans nos locaux (Empreintes ASBL)*
- ❖ 2018 : Discipline Positive en équipe (FFEDD)*
- ❖ 2018 : Recyclage brevet de secourisme (Croix Rouge de Belgique)*

- ❖ 2019 : *Sensibilisation au handicap et à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques (PICSAP)*
- ❖ 2019 : *Recyclage brevet de secourisme (Croix Rouge de Belgique)*
- ❖ 2020 : *La communication avec les parents d'enfants à besoins spécifiques (PICSAP)*
- ❖ 2020 : *Les jeux et les livres comme « outils » d'inclusion (PICSAP)*
- ❖ 2020 : *Recyclage brevet de secourisme (Croix Rouge de Belgique)*

En plus de ces formations, chaque membre de l'équipe est libre de s'inscrire dans un processus afin de répondre à ses attentes spécifiques.

1.11 La publicité

Pour la publicité, nous faisons appel aux hebdomadaires locaux qui présentent un article détaillant nos services. La plupart des parents reçoivent l'information par la voie du bouche à oreille, auprès des travailleurs médico-sociaux de l'ONE ou auprès de l'Éveil : service qui s'occupe de la centralisation des différents accueils sur la commune de Hannut. Nous possédons également un compte Facebook « L'Oasis Familiale » et l'alimentons régulièrement.

2 Volet pédagogique

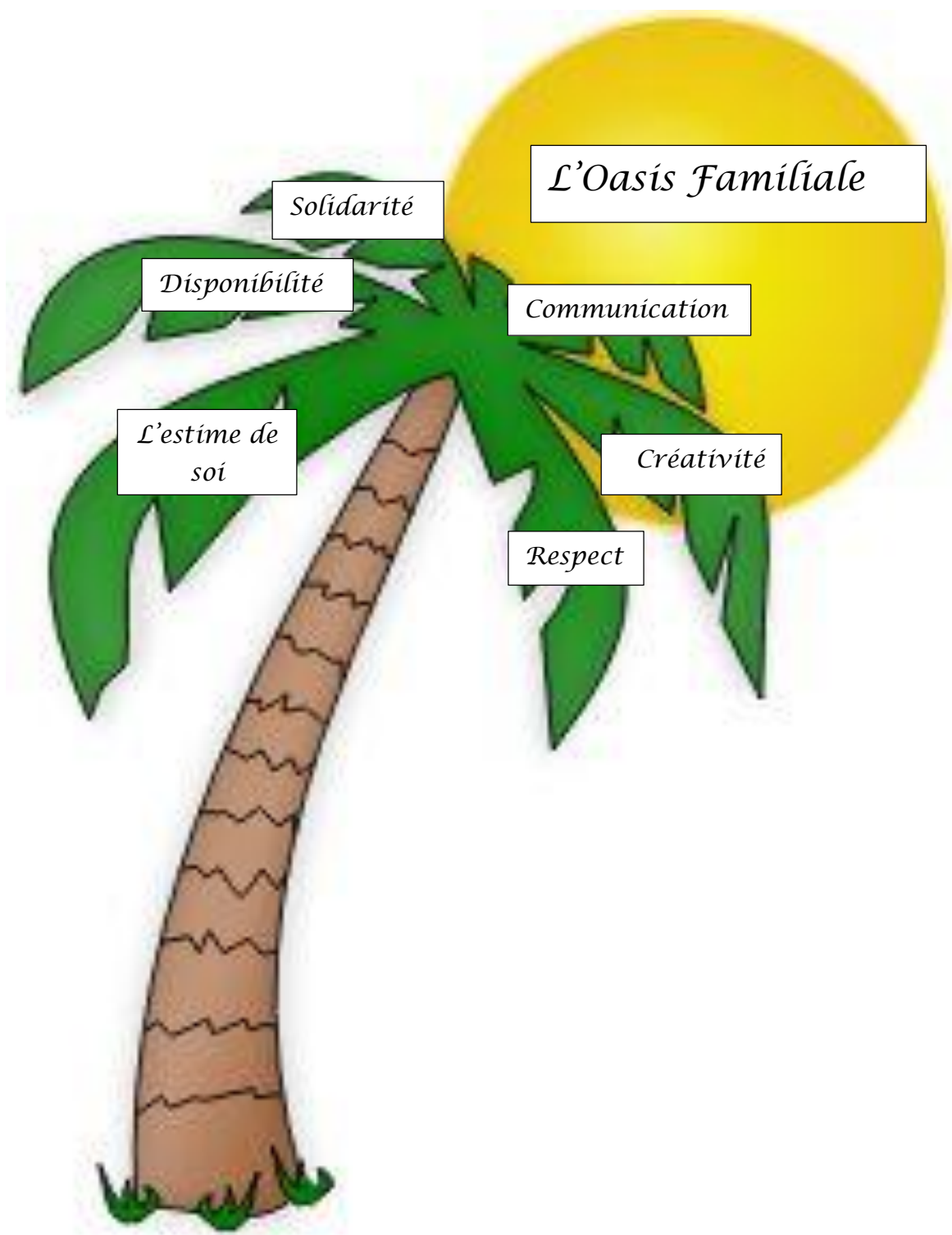
A travers ce projet éducatif, nous souhaitons transmettre aux parents, aux enfants, aux écoles et autres partenaires de l'éducation nos choix méthodologiques, les moyens pour les mettre en œuvre ainsi que les valeurs que nous prônons au sein de notre ASBL. Ce projet a été élaboré avec l'ensemble de l'équipe et est spécifique à l'Oasis Familiale.

Ce projet sera notre ligne de conduite durant les 5 prochaines années. C'est une sorte de chemin à suivre, des buts à atteindre. Il sera notre point de départ pour nourrir notre réflexion et construire un accueil de qualité.

2.1 Les différentes valeurs à l'Oasis Familiale

Suite à diverses réflexions, nous avons identifié six valeurs qui sont, pour nous, primordiales pour un accueil de qualité. Nous avons décidé de nous centrer plus spécifiquement sur ces six valeurs dans le cadre de ce nouveau projet pédagogique.

« Tout être humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » Françoise Dolto



L'Oasis Familiale

Solidarité

Disponibilité

Communication

L'estime de soi

Créativité

Respect

2.2.1 La communication

« Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois dire, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous comprenez... Il y a 10 possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer...mais essayons quand même ! »

Edmond Wells



Les objectifs poursuivis :

- Informer les enfants, les parents, les partenaires sur nos pratiques.
- Accueillir et être à l'écoute de leurs demandes.
- Travailler en cohérence en mettant au centre l'enfant et sa famille.
- Prendre du recul et se remettre en question.
- Respecter les règles déontologiques et le secret professionnel.

Comment y parvenir :

- ✿ Echanger avec la nouvelle famille. Lors de cette rencontre, nous donnons les explications sur notre mode de fonctionnement. Nous communiquons aussi notre projet d'accueil et notre règlement d'ordre intérieur.
- ✿ Créer un outil de communication qui viendra renforcer la communication orale.
- ✿ Prévoir chaque année au mois de mai, une réunion avec les parents et compléter le premier moment d'échange avec une présentation plus détaillée de nos activités.
- ✿ Diversifier les différents moyens de communication : mail, lettre, téléphone, Facebook et reconstruire le Site internet.

- ✿ *Permettre aux parents de nous interpeller à tout moment s'ils ont des questions. Proposer des rendez-vous afin de dialoguer en toute sérénité et en privé.*
- ✿ *Proposer différents ateliers pour susciter le dialogue oral et écrit tels que les ateliers de paroles, les conseils d'enfants, le plaisir d'écrire...*
- ✿ *Utiliser l'écoute active et pratiquer la discipline positive.*
- ✿ *Construire des chartes de vie avec les enfants et encourager l'utilisation des boîtes à suggestions.*
- ✿ *Organiser une réunion avec les directions des écoles afin d'apprendre à se connaître et à mieux se comprendre.*
- ✿ *Organiser des réunions d'équipe afin d'échanger sur nos pratiques professionnelles. Lors de celles-ci, nous veillerons à avoir une attitude bienveillante et à être attentifs au bien-être de soi et des autres.*
- ✿ *Continuer à nous former pour nous soutenir nos pratiques professionnelles et réfléchir au sens que l'on donne à celles-ci.*

2.2.2 La disponibilité

S'ouvrir aux autres avec bienveillance et sérénité. S'accorder du temps pour soi et pour l'autre. Quand on est disponible, calme et serein à l'intérieur de soi, on est potentiellement capable d'empathie envers soi, envers les autres et envers le monde.

Les objectifs poursuivis :

- *S'ouvrir aux autres pour apprendre à accueillir les idées des autres.*
- *Faire preuve d'empathie et les comprendre.*
- *S'accorder du temps et accorder du temps à chacun.*
- *Avoir l'esprit libre, prendre du recul, de la distance pour être dans l'instant présent.*
- *Répondre aux besoins de l'enfant.*
- *Accueillir les nouvelles sollicitations, les nouvelles idées.*

Comment y parvenir :

- ✿ *Proposer différents ateliers aux enfants afin de permettre le dialogue et les échanges de point de vue (ateliers de paroles, conseils d'enfants...).*
- ✿ *Créer un climat de confiance afin que l'on puisse s'exprimer, se confier.*
- ✿ *Libérer du temps et des moments d'écoute.*
- ✿ *Donner à l'enfant le droit de ne rien faire, d'effectuer ses propres choix.*
- ✿ *Prendre le temps de « déposer » son problème pour pouvoir refermer la porte et passer à autre chose.*
- ✿ *Redynamiser les boîtes à suggestions.*
- ✿ *Lors des réunions d'équipe, se donner le temps d'exprimer ses idées sans crainte d'être jugé.*
- ✿ *Organiser des moments de rencontres avec les familles (fête de fin d'année...).*
- ✿ *Organiser une réunion de rentrée avec les directeurs des écoles.*
- ✿ *Lorsque nous avons des communications à faire aux parents, prévoir des rendez-vous avec ceux-ci à l'abri des regards et des oreilles, en privé.*

2.2.3 Le respect

« Etre capable de suggérer sans imposer, laisser l'autre être lui-même, être différent. Eviter les comparaisons, maintenir ma propre valeur pour souligner celle de l'autre. » (Extrait de l'outil : Totem des valeurs)

Les objectifs poursuivis :

- *Faire prendre conscience que l'autre est différent de moi. Ces différences constituent des richesses et non des freins.*
- *Faire preuve d'empathie.*
- *Prendre en compte ses émotions et de celles des autres.*
- *Respecter le matériel à disposition.*
- *Développer le savoir vivre, le savoir être.*
- *Respecter les règles de confidentialité.*

Comment y parvenir :

- ✿ Donner la parole et le droit d'avoir son opinion en proposant aux enfants différents ateliers (ateliers de paroles, conseils d'enfants...).
- ✿ Etablir un cadre et des limites afin que chacun se sente écouté et reconnu en créant des chartes de vie avec les enfants et en réfléchissant aux sanctions réparatrices.
- ✿ Insister sur l'emploi des petits mots « magiques » : bonjour, merci, s'il vous plaît, au revoir. Quelques règles de politesse tout simplement.
- ✿ Lors de l'inscription, prévoir un « contrat » avec l'enfant pour connaître ses attentes et ses motivations.
- ✿ Lorsque nous avons des communications à faire aux parents, prévoir des rendez-vous avec ceux-ci à l'abri des regards et des oreilles, en privé.

2.2.4 L'estime de soi

« J'accepte la grande aventure d'être moi-même ! »

Simone de Beauvoir



Les objectifs poursuivis :

- *Prendre conscience de sa valeur, de ses forces et difficultés.*
- *Développer son potentiel, s'enrichir dans chaque domaine.*
- *Oser s'exprimer, trouver sa place au sein du groupe.*
- *Apprendre à gérer ses émotions.*
- *Aider à être bienveillant envers soi-même, se pardonner, accepter ses propres limites.*
- *Changer son regard en positif, développer un sentiment de réussite.*
- *Partager son talent, renforcer les initiatives personnelles.*

Comment y parvenir :

- ✿ *Proposer des activités différentes pour permettre à l'enfant de se connaître, d'expérimenter. (voir plan d'action annuel)*
- ✿ *Valoriser, rassurer, encourager, mettre la lumière sur le positif.*
- ✿ *Exploiter mieux le tableau des émotions.*

2.2.5 La solidarité

S'engager et s'entraider pour procurer un sentiment d'appartenance.

Les objectifs poursuivis :

- *Développer l'entraide et l'esprit d'équipe.*
- *Prendre conscience qu'on n'est pas seul et que l'autre existe.*
- *Etre attentif au bien être de l'autre.*
- *Favoriser des liens entre les enfants et entre adultes.*

Comment y parvenir :

- ✿ *Donner à l'enfant la possibilité de s'exprimer en proposant différents ateliers (ateliers de paroles, conseils d'enfants...).*
- ✿ *Renforcer la relation triangulaire : école, famille et école de devoirs.*
- ✿ *Redynamiser le tableau des responsabilités chez les grands et chez les petits.*
- ✿ *Mettre en œuvre un système de parrainage entre enfants et entre salariés et volontaires.*

2.2.6 La créativité

C'est la capacité à sortir des sentiers battus, à libérer son imagination pour faire une œuvre de sa vie. La créativité, c'est inventer, expérimenter, grandir, prendre des risques, briser les règles, faire des erreurs et s'amuser.

Les objectifs poursuivis :

- *Amener l'enfant à développer une ouverture d'esprit.*
- *Le pousser à rechercher des solutions lorsqu'il rencontre un problème.*
- *Repousser ses limites.*
- *Susciter du plaisir et de l'amusement.*
- *Permettre à l'enfant de ne rien faire.*
- *Respecter les droits de l'enfant.*

Comment y parvenir :

- ✿ *Proposer des activités diversifiées (artistiques, ludiques...).*
- ✿ *Prendre des temps de pause, des moments où le « rien faire » est autorisé.*
- ✿ *Proposer des activités adaptées aux besoins de chacun, afin de faire apparaître des sourires sur les visages.*
- ✿ *Mettre à disposition un local qui permet aux enfants de laisser libre cours à leur imagination.*
- ✿ *Faire passer les informations par le biais de l'humour et de la créativité.*
- ✿ *Organiser des réunions d'équipe thématiques.*

